



Certification « Expert(e) en Développement Logiciel »

BLOC 1: CADRER UN PROJET DE DEVELOPPEMENT D'APPLICATIONS LOGICIELLES

REFERENTIEL D'ACTIVITES Décrit les situations de travail et les activités	REFERENTIEL DE COMPETENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui	REFERENTIEL D'EVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
exercées, les métiers ou emplois visés	découlent du référentiel d'activités	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
		Type d'évaluation: Mise en situation professionnelle réelle ou fictive. Attendus du candidat: Le candidat présente le cadrage d'un projet de logiciel développé au cours de son parcours de formation. Livrable attendu: Le candidat présente oralement une soutenance comprenant:	
A1.1. Analyse de la problématique et des besoins des parties prenantes - Recueil des besoins clients - Identification des futurs utilisateurs	C1.1.1. Cartographier les différents acteurs du projet de développement d'application logicielle (commanditaire, parties prenantes) et leurs rôles, en prenant en compte leur niveau d'implication et en identifiant les futurs utilisateurs, afin de cadrer l'environnement et le périmètre du projet.	- La cartographie des parties prenantes	La cartographie des parties prenantes permet d'identifier les différents acteurs du projet de développement comme les : - développeurs, - architectes, - administrateurs, - clients, - acteurs externes.





			Cette cartographie permet de comprendre leurs rôles et leurs niveaux d'implication. Les caractéristiques des futurs utilisateurs sont identifiées et détaillées.
 Étude des avantages et bénéfices de la solution pour les parties prenantes Analyse des attentes et des exigences des parties prenantes 	C1.1.2. Analyser la demande et les données recueillies auprès du commanditaire en menant un entretien d'explicitation du besoin, des attentes, des exigences et un état des lieux de l'existant, afin de s'approprier le contexte, les	 Une présentation de l'analyse de la demande, des objectifs et enjeux du projet pour chacune des parties prenantes du projet 	La présentation de l'analyse de la demande du commanditaire permet de recenser et d'identifier les besoins et les attentes des parties prenantes.
	enjeux, les objectifs du projet pour cerner la problématique du client et faire émerger des pistes de solutions.		L'analyse de la demande est structurée et permet de définir les objectifs et les principaux enjeux du projet de développement.
			La problématique du client est identifiée. Les pistes de solutions techniques sont cohérentes avec la problématique.
A1.2. Évaluation de l'opportunité, des risques et menaces du projet	C1.2.1. Cartographier les opportunités et les		Une cartographie des menaces et des opportunités est réalisée à l'aide d'un outil
- Analyse des opportunités et des menaces du projet	menaces du projet, en analysant l'impact environnemental et les adhérences du projet afin de déterminer les actions à mener.	- La cartographie des opportunités et menaces du projet	adapté (ex : SWOT). Cette analyse permet de définir : - L'impact des interactions avec d'autres projets le cas échéant - L'impact environnemental du projet - Les préconisations sur la sécurité du projet de logiciel - Les points de vigilance à mettre sous contrôle - Les opportunités à exploiter
- Analyse des infrastructures, de l'architecture, des contraintes techniques, fonctionnelles et réglementaires	C1.2.2. Évaluer la faisabilité technique en analysant l'environnement technique et fonctionnel, les contraintes et le budget du client pour décider de son lancement et déterminer les moyens nécessaires à sa réalisation.	- La démarche d'audit mis en œuvre - Le diagnostic des infrastructures existantes	La démarche d'audit est documentée et argumentée. L'étude technique comprend : - les langages informatiques utilisées, - les caractéristiques des bases de données, - l'architecture existante et les technologies





- Identification des risques et des leviers	C1.2.2 Cartographian los risques techniques et		utilisées, - Un état des applications et logiciels existants. La démarche d'audit permet d'identifier les contraintes techniques et financières : hébergement, système d'exploitation, volume de données, nombre d'utilisateur, délais, ressources financières, techniques et humaines etc. La démarche d'audit permet de formuler un avis critique sur la faisabilité technique du projet.
 Anticipation et priorisation des risques Définition des indicateurs de contrôle Création d'un référentiel d'évaluation de risques et de suivi des incidents 	C1.2.3. Cartographier les risques techniques et fonctionnels associés au projet en mettant en place un référentiel et des indicateurs de contrôle, en analysant leur criticité afin de limiter leurs impacts sur la performance du développement.	 La cartographie des risques techniques et fonctionnels liés au projet Un référentiel d'évaluation des risques et de suivi des incidents est élaboré Des indicateurs de contrôle 	Les risques techniques et fonctionnels sont cartographiés et priorisés dans un référentiel. Ce référentiel permet de préciser les risques pour : la perte de données, l'interruption du système, les facteurs de dégradation, la sécurité. Les indicateurs de contrôle sont explicités et permettent de contrôler l'impact des risques sur la performance du développement du projet.
A1.3. Identification des solutions techniques, fonctionnelle et logicielle adaptées aux exigences, contraintes et performances attendues - Mise en œuvre d'une veille technique, technologique et réglementaire	C1.3.1. Réaliser une veille technique, technologique et réglementaire en sélectionnant les outils de veille adaptés et en analysant les données recueillies, en ciblant par exemple les évolutions technologiques qui limiteraient l'impact environnemental du projet afin de faire bénéficier au projet des dernières avancées technologies et réglementaires.	 La méthodologie de recherche des informations et les principales sources consultées Les sources d'information et les outils utilisés pour la veille 	Une synthèse des sources d'information est présentée et permet d'identifier : - La stratégie de veille mis en œuvre et les objectifs visés - Une explication des outils de veille sélectionnés (ex : Utilisation d'un outil d'automatisation de la veille, inscription à des salons, réseaux de professionnels) - Les bénéfices attendus. Les évolutions techniques, technologies ou réglementaires issues de la veille sont classifiées





			et justifiées au regard de leur impact métier et environnemental.
 Étude des scénarios d'interaction des utilisateurs Identification des fonctionnalités attendues 	C1.3.2. Sélectionner l'architecture technique adaptée en réalisant une étude comparative des solutions techniques, en évaluant les solutions	 L'étude comparative des solutions techniques envisagées L'identification des ressources 	Une analyse comparative des solutions techniques envisagées est réalisée.
 Identification des solutions techniques et technologiques répondant au projet Définition des critères de l'étude comparative 	en termes de sécurité afin de répondre aux attendus du projet de développement.	matérielles/techniques nécessaires	Les choix retenus sont justifiés et adaptés à la réalisation du projet.
des solutions au regard des attentes du projet - Réalisation de l'étude comparative des solutions			Les inconvénients et les avantages des différentes solutions sont analysés en termes de : - sécurité,
- Sélection de l'architecture technique adaptée			environnements systèmes,réseaux,accessibilité,
			- impact environnemental.
A1.4. Réalisation du macro-chiffrage du projet - Analyse du diagramme de fonctionnalités ou du	C1.4.1. Évaluer la charge de travail nécessaire en analysant les fonctionnalités attendues, en tenant compte des exigences et des contraintes	 Un diagramme de fonctionnalités ou d'un cahier des charges fonctionnel. Une estimation de la charge de travail 	Les fonctions sont recensées, caractérisées, ordonnées et hiérarchisées (fonctions principales, secondaires, complémentaires).
cahier des charges fonctionnel, ou user story	du projet, afin de permettre une évaluation budgétaire.	du projet	La charge de travail est exprimée en « jour homme ».
			L'outil d'analyse fonctionnelle est explicité. La couverture technique des besoins fonctionnels est argumentée et justifiée.
			L'expérience utilisateur est prise en compte dans les fonctionnalités développées.
- Calcul du budget prévisionnel	C1.4.2. Estimer le coût associé au projet en se basant sur la charge de travail estimée préalablement et en identifiant les principaux	 L'estimation des coûts Le budget prévisionnel du projet 	L'estimation des coûts est cohérente avec la charge de travail.
	postes de coûts afin de présenter au client un budget prévisionnel.		Le budget prévisionnel est élaboré. Il permet d'identifier les principaux postes de coûts :
			- licence utilisateur,
			- développement,
			- infrastructures,
			- etc.





A1.5. Élaboration de l'architecture du logiciel intégrant les innovations du secteur - Schématisation du système, des interrelations et interactions - Réalisation de diagrammes d'architecture	C1.5. Modéliser une architecture logicielle à partir du scénario élaboré en respectant les spécifications fonctionnelles attendues, les exigences de sécurité, et en intégrant les techniques visant à réduire l'impact écologique afin de faciliter les phase de développement, d'évolution, de déploiement et de maintenance du logiciel.	- Les schémas de l'architecture logicielle proposée	L'architecture est schématisée et légendée. On y trouve la signification des formes, flèches, couleurs, positions, etc. Elle permet de répondre aux exigences des parties prenantes et aux contraintes de production. Elle est adaptée au système et à l'infrastructure. Le choix de la méthode de modélisation et du formalisme est justifié (ex : UML, Merise). Les interactions avec les systèmes informatiques sont explicitées. L'architecture proposée est : - maintenable,
A1.6. Présentation du cadrage du projet au client - Vulgarisation du vocabulaire technique - Élaboration de l'argumentaire - Utilisation des supports de communication - Traitement des objections - Obtention de la validation du cadrage projet par le client	C1.6. Proposer les décisions et les axes de solutions préconisées auprès du client en structurant son discours, en développant un argumentaire adapté afin d'obtenir son adhésion et sa validation.	 La préconisation des axes de solutions Le développement des arguments répondant à la problématique du client 	- sécurisée, - extensible. L'architecture proposée prend en compte son impact environnemental (ex : le bilan carbone de la solution). Le cadre du projet et les solutions techniques préconisées sont exposés. Les choix sont argumentés et prennent en compte la problématique du client. Le vocabulaire est professionnel et les termes techniques sont appropriés. Le discours employé est vulgarisé pour s'adapter à l'auditoire visé. Les objections sont prises en compte et traitées.





	Les supports de communication sont adaptés et
	en cohérence avec le discours.





BLOC 2: CONCEVOIR ET DEVELOPPER DES APPLICATIONS LOGICIELLES

REFERENTIEL D'ACTIVITES Décrit les situations de travail et les activités	REFERENTIEL DE COMPETENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales,	REFERENTIEL D'EVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
exercées, les métiers ou emplois visés	qui découlent du référentiel d'activités	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
		Type d'évaluation : Mise en situation professionnelle réelle ou fictive. Attendus du candidat : Le candidat remet au jury un dossier contenant le code source d'un logiciel développé au cours de son parcours de formation et la documentation associée. Livrable attendu : Le candidat remet un dossier écrit comprenant :	
A2.1 Préparation des environnements de développement et de test - Création des environnements de développement et de test - Configuration du déploiement continu - Mise en œuvre des outils de suivi de performance et de qualité	C2.1.1 Mettre en œuvre des environnements de déploiement et de test en y intégrant les outils de suivi de performance et de qualité afin de permettre le bon déroulement de la phase de développement du logiciel	Le protocole de déploiement continue Les critères de qualité et de performance	Le protocole de déploiement continu est explicité. L'environnement de développement est détaillé (ex : éditeur de code, compilateur, etc.). Les outils mobilisés permettent d'identifier les composants comme : - le compilateur, - le serveur d'application, - les outils de gestion de sources, Le protocole permet de définir les différentes séquences de déploiement. Les critères de qualité et de performance permettent de répondre aux exigences du projet.





- Création du dépôt de gestion du code source	C2.1.2. Configurer le système d'intégration continue dans le cycle de développement du logiciel en fusionnant les codes sources et en testant régulièrement les blocs de code afin d'assurer un développement efficient qui réduit les risques de régression.	- Le protocole d'intégration continue	Le protocole d'intégration continue est explicité clairement. Il permet de définir les séquences d'intégration.
A2.2 Développement des fonctionnalités - Rédaction du code source - Mise en œuvre de bibliothèques logicielles, de Framework et patrons de conception	C2.2.1. Concevoir un prototype de l'application logicielle en tenant compte des spécificités ergonomiques et des équipements ciblés (ex : web, mobile) afin de répondre aux fonctionnalités attendues et aux exigences en termes de sécurité.	 Une architecture logicielle structurée permettant la maintenabilité du logiciel Une présentation d'un des prototypes réalisés L'utilisation de Framework et des paradigmes de développement 	Les bonnes pratiques de développement sont respectées (ex : utilisation de framework, paradigmes de développement,). Le prototype est fonctionnel et il permet de répondre aux besoins identifiés. Le prototype met en œuvre un ensemble cohérent de fonctionnalités principales du logiciel et les user stories. Les composants de l'interface sont présents et fonctionnels. (ex : fenêtres, boutons, menus,) Le prototype permet de satisfaire aux exigences de sécurité.
- Développement des tests unitaires	C2.2.2 Développer un harnais de test unitaire en tenant compte des fonctionnalités demandées afin de prévenir les régressions et de s'assurer du bon fonctionnement du logiciel	- Un jeu de tests unitaires couvrant une fonctionnalité demandée	Les tests unitaires couvrent la majorité du code développé.





 Mise en œuvre de la sécurisation du code Mise en conformité avec les bonnes pratiques en matière d'accessibilité et qualité web 	C2.2.3. Développer le logiciel en veillant à l'évolutivité et à la sécurisation du code source, aux exigences d'accessibilité et aux spécifications techniques et fonctionnelles définies, pour garantir une exécution conforme aux exigences du client.	 Une présentation des mesures de sécurité mises en œuvre Une présentation des actions mises en œuvre pour permettre l'accès à l'application aux personnes en situation de handicap 	Les mesures prises permettent de couvrir les 10 failles de sécurité principales décrites par l'OWASP. Le référentiel d'accessibilité choisi est présenté et justifié. (ex : RGAA, OPQUAST, etc.) Le prototype permet de répondre aux
- Enregistrement de l'historique des			exigences du référentiel d'accessibilité préalablement établi.
modifications et des versions - Déploiement du code source sur les différents environnements	C2.2.4. Déployer le logiciel à chaque modification de code et de façon progressive en vérifiant la performance fonctionnelle et	 L'historique des différentes versions La dernière version du logiciel fonctionnel, fiable et viable 	Un système de gestion de versions est utilisé.
differents environmentents	technique auprès des utilisateurs afin de présenter une solution stable et conforme à	et viasie	Les évolutions du prototype sont tracées.
	l'attendu.		Le logiciel est fonctionnel et manipulable en autonomie par un utilisateur.
A2.3 Recette des fonctionnalités - Création d'un cahier de recettes	C2.3.1 Élaborer le cahier de recettes en rédigeant les scénarios de tests et les résultats	- Le cahier de recettes	Le cahier de recettes reprend l'ensemble des fonctionnalités attendues.
- Réalisation des tests de fonctionnalités	attendus afin de détecter les anomalies de fonctionnement et les régressions éventuelles.		Les tests fonctionnels, structurels et de sécurité exécutés sont conformes au plan défini.
- Surveillance des régressions	C2.3.2 Élaborer un plan de correction des bogues à partir de l'analyse des anomalies et	- le plan de correction des bogues	Les bogues de codes sont détectés, qualifiés et traités.
- Releve des anomalies (bogues) - Réalisation d'un plan de corrections des	des régressions détectées au cours de la recette afin de garantir le fonctionnement du logiciel conformément à l'attendu.		Une analyse des points d'amélioration est réalisée pour chaque test en échec.
	Comornient a rattendu.		Les corrections et les améliorations proposées sont conformes à l'attendu et garantissent le bon fonctionnement du logiciel.





A2.4 Rédaction de la documentation technique - Rédaction du manuel de déploiement - Rédaction du manuel d'utilisation - Rédaction du manuel de mise à jour	C2.4.1 Rédiger la documentation technique d'exploitation du logiciel détaillant son fonctionnement afin d'assurer une traçabilité pour le suivi des équipes et des futures évolutions du logiciel.	 Le manuel de déploiement Le manuel d'utilisation Le manuel de mise à jour. 	Les manuels sont rédigés avec clarté. La documentation permet de décrire les choix opérés en termes de technologies, de langages etc.
---	--	--	--





BLOC 3: COORDONNER ET PILOTER UN PROJET DE DEVELOPPEMENT D'APPLICATIONS LOGICIELLES

REFERENTIEL D'ACTIVITES Décrit les situations de travail et les activités Identifie le	REFERENTIEL DE COMPETENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui	REFERENTIEL D'EVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
exercées, les métiers ou emplois visés	découlent du référentiel d'activités	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
		Type d'évaluation: Mise en situation professionnelle réelle ou fictive. Attendus du candidat: Le candidat présente le logiciel développé au cours de son parcours de formation. Livrable attendu: La restitution est réalisée par la présentation de la gestion du projet et une démonstration du logiciel devant les membres du jury:	
 A.3.1. Planification du projet de développement logiciel Élaboration de la feuille de route et du calendrier de réalisation (retroplanning) Choix de la méthodologie de conduite de projet Identification des ressources : humaines, financières et matérielles Définition des rôles et responsabilités des acteurs du projet Listing et affectation des tâches 	C.3.1. Planifier l'exécution du projet en organisant le cadre méthodologique du projet, la répartition et l'ordonnancement des activités, le planning prévisionnel de réalisation et les ressources nécessaires à son exécution afin de coordonner le rôle des différents acteurs.	- Une présentation de la méthodologie choisie - Le planning détaillé du projet - Les ressources nécessaires	Le choix de la méthodologie de gestion de projet est justifié avec les bénéfices attendus (ex : Agile, Scrum, Kanban, en V). L'outil utilisé pour la planification est argumenté en faisant apparaitre les bénéfices attendus (ex : diagramme de Gantt, PERT, rétroplanning). L'outil de planification est compatible avec la méthodologie projet choisie. Le planning du projet est découpé en phases, en tâches ou lots. Il permet de visualiser les phases d'étude, de mesure, de conception, de réalisation, de restitution. Les tâches sont assignées aux différents membres de l'équipe selon leurs compétences (matrice RACI¹,

¹ RACI = Responsible, Accountable, Consulted, Informed





			RASCI ²) et tiennent compte des personnes en
			situation d'handicap.
			Les points de vigilance sont soulignés
A3.2 Pilotage du projet de développement logiciel	C3.2.1 Piloter l'avancement du projet en		L'outil de suivi utilisé est en adéquation avec le projet et la méthodologie choisie.
 Mise en place des instances de suivi Définition d'outils de suivi Identification des indicateurs de suivi de projet Suivi du budget 	définissant les outils de suivi adaptés, en assurant un suivi régulier de l'avancée, en communiquant sur les indicateurs clés afin de garantir la performance du projet dans le respect des délais,	- L'outil de suivi de projet	Les indicateurs sélectionnés sont mesurables et quantifiables. Ils permettent de suivre les délais, les coûts et l'avancement du projet.
- Suivi de la production de l'équipe projet	de la qualité et des coûts.		Les tableaux de bord intègre : - l'avancement du projet, - le suivi des coûts,
			le suivi des délais,le suivi des risques,des Ressources Humaines,etc.
 Suivi des dérives et ajustement des écarts Réalisation des arbitrages nécessaires au bon déroulement du projet 	C3.2.2 Procéder aux arbitrages nécessaires à partir de l'analyse des écarts et des dérives constatés, en utilisant des outils d'aide à la décision (logigramme)	- La présentation d'un cas d'arbitrage rencontré au cours du projet	La problématique qui nécessite un arbitrage est exposée avec ses conséquences.
	afin de garantir le bon déroulement du projet.		Les différentes options possibles pour y remédier sont détaillées.
			La décision d'arbitrage est argumentée et permet de résoudre la problématique.
 A3.3. Management d'une équipe Maintien de la motivation et de l'implication des équipes 	C3.3.1 Piloter l'équipe tout au long du projet en affectant les missions à réaliser, en prenant en	 La présentation de l'affectation des missions réalisée au cours du projet. La présentation du style managérial ou 	Les spécificités des personnes en situation de handicap sont prises en compte. (ex : bonne intégration, poste de travail adapté,).
 Prise en compte des éventuelles situations de handicap Gestion des conflits et des personnalités 	compte les personnes en situation de handicap, en intégrant les spécificités d'un contexte multiculturel, international, en utilisant les	des styles managériaux utilisés (directif, persuasif, participatif et délégatif) - La présentation des outils de	La charge de travail est répartie sur l'ensemble de l'équipe de manière équilibrée.
(écoute, empathie, directivité,) - Conduite de réunions, groupes d'échanges ou	différentes techniques de communication et managériales, en veillant au respect du plan établi pour favoriser le bon fonctionnement de l'équipe.	communication des outils de communication utilisés avec les équipes et leurs objectifs	Le style managérial est identifié et décrit.

² RASCI = Responsible, Accountable, Support, Consulted, Informed





 Renforcement des compétences de l'équipe Évaluation du besoin en compétences Élaboration d'un plan de développement des compétences 	C3.3.2 Évaluer les besoins en compétences de l'équipe, en transmettant les besoins en recrutement au service RH, en identifiant les besoins de montée en compétences pour les collaborateurs dans le cadre d'un plan de développement des compétences, et en orientant les membres de l'équipe vers des formations adaptées, afin de renforcer l'équipe.	 La présentation de l'évaluation des besoins en compétences réalisée via l'utilisation de grille d'évaluation des compétences. La présentation du plan de développement des compétences 	Les grands principes et techniques de gestion managériale et d'animation d'équipe sont présentés et adaptés au projet (ex : empathie, écoute, bienveillance, leadership). Une analyse critique d'une situation ou d'une posture managériale dans la gestion du projet est présentée. Les recommandations sont réalistes et réalisables dans leur mise en œuvre. Les outils collaboratifs utilisés par le candidat intègrent le partage de ressources. Les choix d'outils sont pertinents au regard de l'objectif poursuivi. Les compétences à mobiliser dans le cadre du projet sont identifiées. Une grille d'évaluation des compétences actuelles et des compétences à acquérir est commentée. Un plan de développement des compétences adapté au projet est établi et détaillé. Il permet de monter en compétences le public visé.
		developpement des competences	adapté au projet est établi et détaillé. Il permet de
A3.4. Suivi du projet en lien avec le client			Les comptes rendus sont rédigés de manière
	C3.4.1 Effectuer des comptes rendus d'activités sur	- La présentation des comptes rendus	claire et ordonnée.
 Réalisation de comptes rendus Définition les indicateurs de conformité des 	l'état d'avancement auprès du client en présentant les évolutions et améliorations du projet, en	sur les évolutions et améliorations du	
fonctionnalités au regard des attendus du projet	planifiant des points de validation, en établissant	projet	Les comptes rendus permettent de faciliter les prises de décision du client.





	des indicateurs de satisfaction afin de favoriser l'adhésion et permettre la validation des avancées de production.	 La planification des points de validation réalisés Les indicateurs de satisfaction mis en place 	Les points de validation sont organisés de manière à assurer le suivi qualité du projet (adéquation entre développement et fonctionnalités attendues, délais,). Les indicateurs de satisfaction sont définis et sont cohérents au regard du projet.
 Démonstration des fonctionnalités développées Validation avec le commanditaire des étapes du développement depuis la genèse jusqu'au déploiement en production 	C3.4.2 Réaliser une démonstration des fonctionnalités en s'appuyant sur la dernière version logicielle développée, en employant un vocabulaire adapté à son audience afin d'obtenir la validation du commanditaire avant livraison	- Une démonstration des fonctionnalités du logiciel par le candidat devant le jury	Le logiciel est utilisable. La démonstration reprend les fonctionnalités attendues. Le vocabulaire employé est adapté à une présentation client. La démonstration permet d'aboutir à une validation du projet.





BLOC 4: MAINTENIR L'APPLICATION LOGICIELLE EN CONDITION OPERATIONNELLE

REFERENTIEL D'ACTIVITES Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'EVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
		Type d'évaluation : Mise en situation professionnelle réelle ou fictive.	
		Attendus du candidat: Le candidat remet au jury un dossier présentant la gestion du monitoring, du traitement des anomalies et de la maintenance du logiciel mis en œuvre dans le cadre d'un logiciel développé au cours de sa formation.	
		Livrable attendu : Le candidat remet un dossier écrit comprenant :	
A.4.1 Monitorer l'application logicielle - Mise à jour des dépendances logicielles	C4.1.1 Gérer les mises à jour des dépendances et des bibliothèques tiers, en surveillant régulièrement les nouvelles versions, en évaluant les impacts des mises à jour, et en les intégrant de manière sécurisée pour maintenir l'application à jour et sécurisée.	- La description du processus de mise à jour des dépendances	Le processus de mise à jour des dépendances précise : - La fréquence des mises à jour - Le périmètre logiciel concerné - Le type de mise à jour (automatique ou manuel)
 Mise en place des sondes de suivi Définition des seuils d'alerte Configuration de la modalité de signalement 	C4.1.2 Concevoir un système de supervision et d'alerte en déterminant le périmètre de supervision et en identifiant les indicateurs de suivi pertinents, en mettant en place des sondes, en configurant la modalité des signalements afin de garantir une disponibilité permanente du logiciel	- La description du système de supervision	Le système de supervision est adapté à la typologie de logiciel développé. Les sondes mises en place et leur finalité sont explicitées. Les critères de qualité et de performance sont décrits. Ils sont adaptés au projet.





			Le système de supervision permet de surveiller la disponibilité du logiciel.
A.4.2 Traitement des anomalies détectées en production	C4.2.1 Consigner les anomalies détectées en élaborant un processus de collecte et consignation,	La description du processus de collecte et de consignation des anomalies	Le processus de collecte est structuré et adapté à la typologie du logiciel.
- Consignation des anomalies détectées en production	en utilisant des outils de collecte et en y intégrant toutes les informations pertinentes, afin de déterminer le correctif à mettre en place.	- La présentation d'une fiche de consignation d'une anomalie rencontrée au cours du projet	La fiche de consignation contient les informations permettant de reproduire le bogue.
			L'analyse du bogue et les préconisations de corrections sont explicitées et permettent de corriger l'anomalie.
- Réalisation les corrections nécessaires - Déploiement du correctif	C4.2.2 Créer et déployer un correctif en respectant le processus d'intégration et de déploiement continu afin de résoudre l'anomalie.	- La présentation du traitement d'une anomalie détectée au cours du projet	Le traitement de l'anomalie tire profit du processus d'intégration et de déploiement continu.
			Le correctif mis en place est décrit et permet la résolution de l'anomalie.
A.4.3. Assurer la maintenance du logiciel Proposition d'axes d'amélioration/de perfectionnement	C4.3.1 Proposer des axes d'amélioration en prenant en compte les indicateurs de performance et en analysant les retours utilisateurs afin de	 La présentation des recommandations argumentées d'amélioration. 	Les recommandations d'amélioration sont argumentées et permettent d'évaluer les gains de performance en termes de coût, délai de mise en œuvre, etc.
	maintenir et renforcer l'attractivité du logiciel.		Les recommandations sont réalistes et réalisables au regard du projet. Elles permettent de renforcer l'attractivité du logiciel.
- Traçabilité des actions de maintenance et d'évolution	C4.3.2 Établir un journal des versions déployées en y intégrant la documentation des correctifs réalisés pour suivre les différentes évolutions réalisées sur le logiciel.	- La présentation d'un exemplaire du journal de version	Le journal de version contient les différentes améliorations amenées par cette version du logiciel (ex : anomalies corrigées, nouvelles fonctionnalités etc.).
			Les correctifs déployés sont documentés.





- Collaboration avec le support client C4.3.3 Collaborer avec les équipes de support, en fournissant une expertise technique, en répondant aux retours clients, en résolvant des problèmes complexes afin d'améliorer le logiciel.		La présentation comporte : - Le contexte du retour client avec une explication du problème à résoudre - La résolution apportée - Une explication de la contribution des différentes parties prenantes.
---	--	---